

## COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN

# Rencontre entre le Conseil d'Etat et le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds

Dans le cadre de rencontres annuelles visant à entretenir les contacts réguliers entre autorités, le Conseil d'Etat et le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds, se sont réunis lundi 17 mai 2010 en fin de journée au Château de Neuchâtel. Cette rencontre de travail avait pour objet d'examiner toutes les questions d'actualité concernant l'Etat et la Ville de La Chaux-de-Fonds.

### **Economie et politique régionale**

Le Conseil d'Etat a dressé un état de situation sur les plans économique et de l'emploi, relevant l'évolution favorable du taux de chômage depuis trois mois, avec notamment une forte baisse enregistrée à La Chaux-de-Fonds. Les perspectives dans les entreprises du haut du canton sont elles aussi réjouissantes pour les prochains mois. Mais malgré cet effet encourageant, la prudence reste de mise, notamment en ce qui concerne les secteurs du commerce et de la restauration. Le Conseil d'Etat a également rappelé que deux prolongations de la durée d'indemnisation du chômage ont déjà été obtenues pour le canton de Neuchâtel. Compte-tenu du taux de chômage toujours élevé malgré la récente amélioration, le Conseil communal chaux-de-fonnier a invité le Conseil d'Etat à solliciter une nouvelle prolongation.

Le Conseil d'Etat a par ailleurs tenu à sensibiliser le Conseil communal au projet de réforme de l'imposition des entreprises, un projet qui doit permettre de repositionner le canton et de le profiler face aux nouvelles demandes d'implantation d'entreprises. Un projet qui tient aussi compte des nombreuses modifications intervenues récemment au niveau national, avec la mise en place de nouvelles dispositions relatives à la péréquation financière intercantonale et l'élaboration d'une nouvelle politique régionale. Le Conseil d'Etat a souligné que le canton n'entend toutefois pas se priver de l'arrêté Bonny, mais sa volonté est d'en faire un usage plus ciblé que ces dernières années. Les autorités communales de La Chaux-de-Fonds ont dit reconnaître l'importance de ce dossier. Elles ont néanmoins attiré l'attention du Conseil d'Etat sur les importantes distorsions de revenus fiscaux que la réforme pourrait provoquer entre les communes. Le Conseil communal chaux-de-fonnier a aussi souhaité que le Conseil d'Etat évalue l'impact de la réforme envisagée sur le tissu économique du canton.

### **Santé - Hôpital Neuchâtelois**

Concernant Hôpital Neuchâtelois (HNe), le Conseil d'Etat a renseigné le Conseil communal sur les travaux actuellement menés. Un comité de pilotage politique planche sur la répartition des missions entre les différents sites, plan qui sera présenté au Conseil

d'Etat avant d'être soumis au Grand Conseil; un programme d'économies devra ensuite être mis en place, ainsi qu'une planification stratégique pour la législature. Le Conseil d'Etat a par ailleurs souligné que des travaux seront entrepris pour remettre à niveau les blocs opératoires du site d'HNe de La Chaux-de-Fonds. Il en va de même pour la réfection des façades, un aspect qui ne dépend pas de la future répartition des missions entre les différents sites d'Hôpital neuchâtelois.

### **Sécurité**

Quant à la réorganisation en matière de police du feu et de la centrale d'alarme, le gouvernement cantonal a insisté une fois encore sur la nécessité de procéder à d'importantes réformes afin de diminuer des coûts trop importants et d'améliorer l'efficacité et la qualité des prestations. Le Conseil communal a reconnu que des opportunités doivent être examinées.

### **Gestion du territoire**

Les deux autorités ont parlé du développement du quartier Le Corbusier, situé à l'ouest de la gare de La Chaux-de-Fonds. Toujours dans le domaine de la gestion du territoire, le Conseil communal chaux-de-fonnier a souhaité que soit clarifiée la question du financement des équipements dans les pôles d'importance cantonale. L'exécutif chaux-de-fonnier est en particulier revenu sur le cas du Crêt-du-Loclc. Enfin, toujours dans ce chapitre consacré à la gestion du territoire, le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds a insisté sur l'importance de la liaison ferroviaire entre La Chaux-de-Fonds et Besançon.

Parmi les autres sujets évoqués, les deux autorités ont parlé de l'extension du parc scientifique et technologique Neode au Crêt-du-Loclc, du contournement routier de La Chaux-de-Fonds et des Hautes écoles. Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds a aussi souligné les importants investissements à consentir par la Ville pour son adduction d'eau. L'exécutif chaux-de-fonnier a enfin dit son attachement à une gestion communale de l'aide sociale et des structures d'accueil parascolaire et de la petite enfance.

### **Pour de plus amples renseignements:**

**Monica Engheben, chancelière d'Etat, tél. 032 889 40 05.**

**Muriel Barrelet, chancelière de la Ville de La Chaux-de-Fonds, tél. 032 967 62 03.**

Neuchâtel, le 25 mai 2010